



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie d'Avoine
34, rue Marcel Vignaud
Indre-et-Loire - 37420

M. Danny MUISE
Préfet
Municipalité d'ARGYLE
5, rue J-E HATFIELD COURT
TUSKET
NOUVELLE ECOSSE
CANADA
BOW3MO

Nos Réf. : DG/IG/ 2022.07-1032

Objet : Jumelage

AVOINE, le 28 Juillet 2022

Monsieur le Préfet,

Le Jumelage que nous avons entre AVOINE et PUBMICO est en sommeil depuis quelques années.

Plusieurs échanges ont été effectués au début du jumelage et je suis allé personnellement dans votre belle région en tant qu' élu.

Etant Maire aujourd'hui, c'est avec grand plaisir que je souhaiterais réactiver ce jumelage.

Je suis prêt à envoyer une délégation vous rendre visite pour étudier ensemble la reprise de notre relation d'échanges.

Je vous prie d'agrée, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Didier GODOY



Tél. 02 47 98 11 11 - Fax 02 47 98 11 12
www.ville-avoine.fr

Réception du public :
le lundi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi 16 h 30 / Le samedi de 9 h à 12 h

